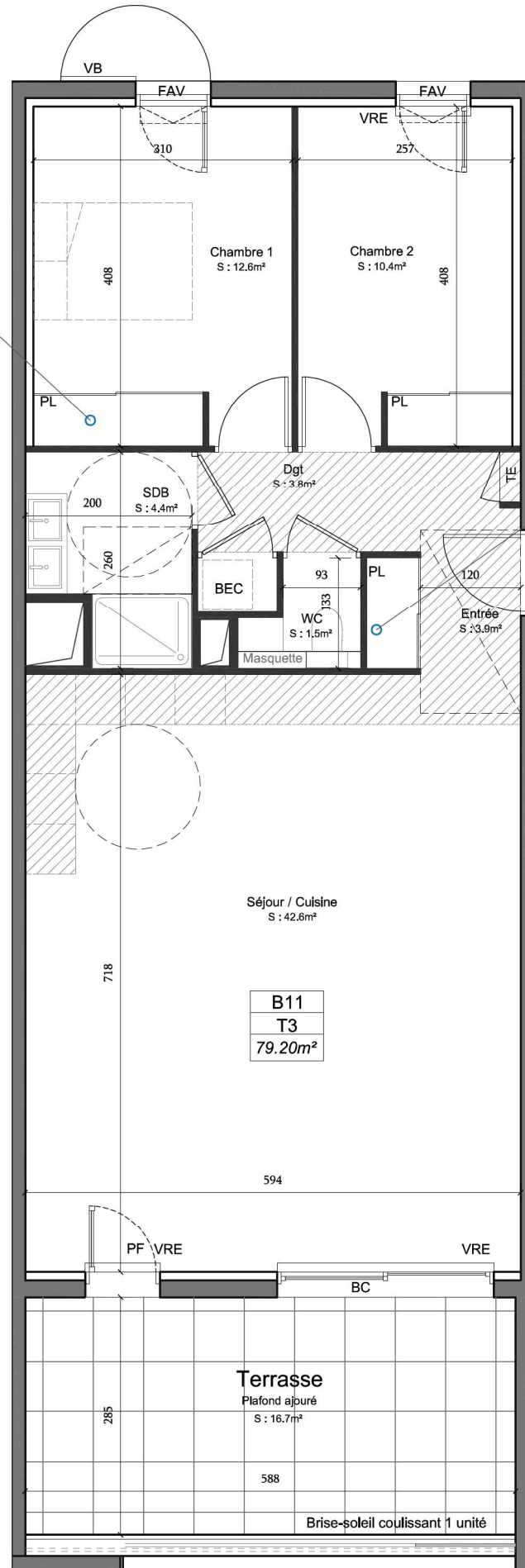




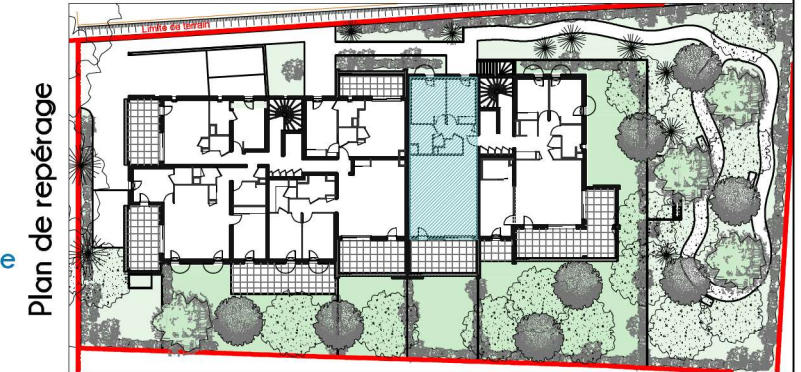
# LES TERRASSES DE LA TOULOUBRE

## APPARTEMENT B11 T3 - R+1

Placard créé  
et suppression des normes PMR  
dans la chambre



Placard créé, porte WC déplacée  
et suppression des normes PMR  
dans WC



Légende	
PL	Placard
PF	Porte-fenêtre
BC	Baie coulissante
F	Fenêtre
FH	Fenêtre haute
FAV	Fenêtre +allège vitrée
VB	Volet battant
VRE	Volet roulant électrique
TE	Tableau électrique
BEC	Chauffage eau thermodynamique
	Soffite, faux plafonds...

Surfaces habitables	
Entrée	3.9m <sup>2</sup>
Dégagement	3.8m <sup>2</sup>
Séjour/Cuisine	42.6m <sup>2</sup>
WC	1.5m <sup>2</sup>
SDB	4.4m <sup>2</sup>
Chambre 01	12.6m <sup>2</sup>
Chambre 02	10.4m <sup>2</sup>
<b>Total habitable</b>	<b>79.20m<sup>2</sup></b>
Terrasse	16.7m <sup>2</sup>

Plan Notaire



PLAN TMA

**Accessibilité PMR :**  
Les Travaux Modificatifs Aqueurs sont acceptés dans le cadre du décret du 24 décembre 2015 et doivent permettre la réversibilité des aménagements par des travaux simples.

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, ballons d'eau chaude, ainsi que l'emplacement des équipements, sont figurés à titre indicatif. NOTA : les surfaces sont arrondies à 0.05m<sup>2</sup>

